**Compte rendu de l’ASSEMBLEE GENERALE**

***PLAISANCE TREBOUL – PORT RHU***

**du 19 décembre 2015**

**RAPPORT DU PRESIDENT**

C’est en présence de Monsieur Erwan Le Floch, adjoint au Maire, en charge du port de plaisance et de Monsieur Jean-Baptiste Fleitour, directeur du port, que le Président de l’association Plaisance Tréboul Port Rhu Jean-Paul Rivier a ouvert l’assemblée générale.

Le quorum (1/4) est largement atteint compte tenu du nombre important de pouvoirs. L’assemblée peut délibérer en toute légalité.

De nombreux points sont passés en revue :

* L’entente au sein du Conseil d’administration est cordiale, le Président profite de cette Assemblée Générale pour saluer les membres du Conseil d’administration pour leur implication et leur motivation.

Les décisions importantes ne sont pas toujours simples à prendre, mais, l’orientationfinale est toujours prise en commun.Les réunions sont parfois houleuses, mais c’est bien le signe que la discussion est ouverte.

* Le tarif pour la cotisation PTPR2016 ne change pas, c’est toujours 18 € et pour la FNPPSF 14€.
* l’ordinateur de l’association nous a lâché début 2015 et les fichiers qu’il contenait n’ont été récupérés que partiellement. Il avait pourtant été en réparation à plusieurs reprises.A noter que cet ordinateur était utilisé un peu en libre-service, beaucoup de personnes y avaient accès, on sait très bien que dans ces conditions, un appareil est très vite « pollué ». Aujourd’hui, la nouvelle machine n’est utilisée que par un nombre restreint de personnes.
* Notre site internet fonctionne bien et nousavons en projet de faire une page Facebook pour l’association. Elle sera en ligne très prochainement.
* PTPR c’est la diversité. Diversité en terme de bateaux, Cela va du plus petit pêche promenade à la vedette confortable, du petit voilier côtier à l’habitable hauturier. Diversité aussi en termes de personnes, Il y a ceux qui ne sortent que pour la pêche, c’est leur passion, ceux qui sortent pour faire de la voile, c’est aussi leur passion, mais nous partageons tous le même plaisir d’être sur l’eau ensemble, une vraie richesse. Il faut dire que nous avons la chance d’avoir un terrain de jeu magnifique, une baie fantastique où il y a la place pour toutes les activités nautiques et tout le monde peut se côtoyer sans se gêner.

Tout en rappelant que les sorties que nous organisons s’adressent aussi bien aux bateaux à moteurs qu’aux voiliers, nous réfléchissons au sein du conseil d’administration pour savoir ce que nous pourrions faire, en terme d’activité, en faveur des pêcheurs.

Nous avons un projet pour l’année prochaine que nous vous soumettons :

Une demande qui se fait de plus en plus fréquente, c’est de permettre à des membres de l’association de découvrir ou de pratiquer la pêche. Certains ne souhaitent plus aller seuls en mer, ou simplement n’ont plus de bateau(vente ou panne) ou encore ont un voilier et désirent apprendre les rudiments de la pêche. L’idée est de créer une sorte de banque aux équipiers /embarquements pour permettre à chacun de naviguer ou d’apprendre en toute sécurité.Alors, évidemment,sans aller jusqu’à dévoiler les secrets concernant les lieux de pêche, il s’agit simplement d’un partage de savoir-faire. Le principe doitpouvoir aussise faire en sens inverse, en proposant aux adhérents « moteurs » de naviguer sur des voiliers.

Naturellement, ce n’est pas facile à mettre en place, mais si cela vous tente, merci de bien vouloir vous signaler au bureau de l’association, on essaiera de mettre en contact les personnes, sachant que, bien entendu, le seul à prendre une décision est le propriétaire du bateau. Il ne faut surtout pas que cela devienne une contrainte.

* Pour 2016, nous vous proposons de refaire une sortie au « Salon Européen des pêches en mer » au parc des expos de la Beaujoire à Nantes. Ce salon a lieu les 12/13/14 février 2016. Nous envisageons le samedi 13 février mais, en fonction des demandes, on peut ajuster. Si des personnes sont intéressées, merci de bien vouloir vous signaler le plus tôt possible auprès de notre association pour que nous puissions réserver le type de véhicule adapté. Eventuellement, il est possible de se rapprocher de nos collègues de l’association des pêcheurs plaisanciers de Camaret qui font la même sortie. On pourrait envisager un covoiturage jusqu’à Quimper.
* L’organisation de Temps Fête a décidé de changer les règles de participation des associations locales et donc de PTPR en décidant de ne plus les indemniser comme cela se faisait auparavant, et comme cela continue à se faire à Brest. C’est déplorable, car ce sont bien les associations et leurs bénévoles qui ont contribués à ce que cette fête devienne ce qu’elle est aujourd’hui. Pour 2016, la porte n’est pas fermée, mais ce sera un sujet à débattre au sein du futur Conseil d’Administration. Néanmoins, PTPR souhaite que cette manifestation soit une belle réussite.

En ce qui concerne les activités de cette année 2015 :

Opération extincteurs : Toujours une grande demande et un franc succès. L’opération sera reconduite en 2016.

Sortie Camaret/Brest/Morgat programmée 14 au 17 mai. Sortie annulée pour mauvais temps. Cette décision s’imposait au vu de la météo. Il n’est évidemment pas question de faire prendre le moindre risque aux participants.

Sortie Molène, du 23 au 25 mai inclus. Cette ballade, suite aux conditions météo défavorables, s’est transformée en une sortie en rade de Brest.Là encore, une décision responsable et une sortie appréciée malgré tout.

Ile de Sein. 27 et 28 juin. Pas de surprise, ce sont toujours des moments exceptionnels.

Journée de la mer le 11 juillet. Une très belle journée, avec de nombreuses animations :

* Démonstration d’hélitreuillage avec l’hélico de la marine nationale. Cette année, c’est un caïman de Lanvéoc Poulmicqui s’est prêté à l’exercice. Très impressionnant !
* Démonstration de matériels de sécurité
* Déclenchement de radeaux de survie et inventaires
* Récupération d’un homme à la mer
* Tirs de feux à mains et de fumigènes
* Sorties en mer avec la vedette SNSM
* Initiation au Paddle avec l’ANSB
* Et, en fil rouge, des puces de mer toute la journée

Le 10ème Trophée Robert Pellé le 12 septembre. 11 bateaux ont participés à cette 10ème édition. Le beau temps et la bonne humeur sont au rendez-vous.

Repas Fin Ar Saison

Le 21 Novembre. C’est un repas convivial apprécié de tous les participants.

**Soumis au vote de l’assemblée, le rapport du Président est approuvé, par l’assistance, à l’unanimité.**

**LE RAPPORT FINANCIER**

Le trésorier **Gérard Fages** nous présente le rapport financier de l’exercice 2015.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Recettes** | | **Dépenses** | |
| Cotisations PTPR | 2931,00 € |  |  |
| Extincteurs | 489,20 € | Extincteurs | 488,50 € |
| Fin ar Saison | 1298,00 € | Fin ar Saison | 2040,06 € |
| Robert Pellé | 665,00 € | Robert Pellé | 214,62 € |
| Journée de la mer | 592,80 € | Journée de la mer | 710,25 € |
| Boutique | 29,00 € | Abonnements | 181,60 € |
| Cotisations FNPPSF | 784,00 € | FNPPSF | 834,00 € |
| Intérêts | 206,00 € | Assurance | 94,07 € |
| Divers | 117,00 € | Achat de Matériel | 638,99 € |
|  |  | Frais bancaires | 33,05 € |
|  |  | Réceptions | 554,34 € |
|  |  | Secrétariat | 756,67 € |
|  |  | Dons SNSM | 200,00 € |
|  |  | Divers | 104,00 € |
| **Total Recettes** | **7112,00 €** | **Total Dépenses** | **6850,25 €** |
|  | | | |
| **Résultat de l’exercice : + 261,25 €** | | | |

**A l’unanimité, l’assemblée donne quitus au trésorier.**

**CONSEIL PORTUAIRE du 17 novembre 2015**

Tarifs 2015 : augmentation de 1%

Dragage de l’anse de Pouldavid. La position de PTPR lors de la dernière AG en 2014 était claire: nous estimions que ces frais ne devaient, en aucun cas, être imputésaubudget du port de plaisance. Il était, en effet, anormal que les usagers du port supportent la facture de ce dragage dans une zone qui n’est utilisée par aucun plaisancier. Depuis les choses ont évoluées favorablement.Erwan Le Floch explique à l’assemblée qu’en définitive, pour des raisons administratives, ces frais seront supportés par la ville.

Avenants au règlement du port : Jean-Baptiste Fleitour nous explique quelques points modifiés sur le règlement du port :

* 1 mois de préavis : nécessité de donner un mois de préavis lors de la vente d’un bateau.
* Place bloquée : possibilité de « bloquer » une place (1 an maxi) si le bénéficiaires’est vu attribuer un emplacement et que celui-ci n’a pas encore de bateau pour un coût forfaitaire de 50€.

Plaisance Tréboul Port Rhu relaiera sur son site ces avenants afin d’en informer le maximum d’usagers.

Séance Questions / Réponse

* Ponton W : modification de l’accès au ponton jugé dangereux. Des adaptations sont en cours de réalisation et devraient être posées rapidement.
* Nouveau ponton du Port Rhu (en face du chantier) :l’alimentation électrique est programmée.
* Jauge d’hauteur d’eau au passage du Guet. Modifications prises en compte pour une meilleure lisibilité des deux côtés du passage.
* Ponton d’attente pour le Port Rhu : Revoir les protections.

**Elections au Conseil d’Administration**

Tiers sortant :

Jean Normant, Pierre Yannic, Jean-François Bartout, Elisabeth Le Bihan, Jean Philippe

Se représentent :

Elisabeth Le Bihan, Jean Philippe, Jean-François Bartout

Se présentent :

Christian Pigeyre, Alain Jourdren.

**Le nouveau conseil d’administration est élu à l’unanimité**

Nouvelle composition du CA 2016 :

Jean-Paul Rivier, Philippe Le Bihan, Gérard Fages, Elisabeth Le Bihan, Pascal Peyric, Jean-François Bartout, Joseph Hircau, Jacques Lallier, Patrick Lahogue, Jean Philippe, Alain Le Bihan, Lionel Picart, Bruno Scote, Alain Jourdren, Christian Pigeyre.

**Le Concours de la plus grosse prise 2015**

Remise des prix aux lauréats :

*1er prix : Jean Galmiche pour un bar de 6 kg*

*2ème Alain Le Bihanpour un bar de 5 kg*

*3ème Yann Frechinpour un lieu de 4,5 kg*

*4ème Marie-Noëlle Le Bihan pour un Saint Pierre de 3,4 kg*

**SNSM**

*L’association Plaisance Tréboul Port Rhu a le plaisir de remettre un chèque de 200€ à la station SNSM de Douarnenez.*

***La réunion se termine autour du traditionnel « Pot de l’Amitié »***

**DERNIERE MINUTE**

Le nouveau Conseil d’Administration s’est réuni le 16 janvier 2016 à 16 heures pour tracer les grandes lignes des activités de l’année et procéder à l’élection du nouveau bureau.

* Président : Jean-Paul RIVIER
* Vice-Président : Philippe LE BIHAN
* Secrétaire : Elisabeth LE BIHAN
* Secrétaire adjoint : Pascal PEYRIC
* Trésorier : Gérard FAGES
* Trésorier adjoint : Elisabeth LE BIHAN